
DÉCLARATION COMMUNE
DES ORGANISATIONS SYNDICALES ET ÉTUDIANTES
DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC

Le réinvestissement en enseignement postsecondaire : une situation d'urgence qui exige une hausse des transferts fédéraux et un engagement du gouvernement québécois à augmenter le financement de base des établissements.

Les organisations syndicales et étudiantes du réseau universitaire du Québec, signataires de la présente déclaration, accueillent avec ouverture l'initiative du gouvernement du Québec d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du gouvernement fédéral en vue d'obtenir une hausse des transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire. Plusieurs des organisations syndicales et étudiantes réclament d'ailleurs depuis plusieurs mois un réinvestissement suffisant dans le réseau d'éducation postsecondaire québécois. Depuis la commission parlementaire sur le financement, l'accessibilité et la qualité de l'enseignement supérieur jusqu'à tout récemment, la communauté universitaire et collégiale continue d'exiger des engagements et des actions concrètes de la part des gouvernements provincial et fédéral pour assurer le financement de base de ses établissements.

Dans le cadre des élections fédérales 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et plusieurs organisations dont les organisations syndicales et étudiantes ont joint leur voix afin d'obtenir que les partis politiques fédéraux s'engagent formellement à augmenter les transferts fédéraux pour l'enseignement postsecondaire. À ce jour, le Bloc québécois s'est prononcé en faveur d'une telle augmentation. De même, le Nouveau parti démocratique a affirmé qu'une augmentation de 4 milliards de dollars en transferts pour l'éducation postsecondaire est nécessaire. Pour sa part, le Parti conservateur du Canada a reconnu l'existence du déséquilibre fiscal et le manque à gagner des provinces pour assurer le financement adéquat de l'enseignement postsecondaire. Seuls Paul Martin et le Parti libéral du Canada restent muets devant ce qui fait pourtant consensus.

Les chiffres évoqués par les divers acteurs gouvernementaux situent parfaitement les enjeux. Entre 1994-1995 et 2005-2006, les transferts canadiens en matière de programmes sociaux ont diminué de 2,2 milliards de dollars. Compte tenu de l'indexation du transfert global, cette somme équivaut aujourd'hui à un montant approximatif de 4,9 milliards. En juin 2004, le Premier ministre Martin reconnaissait d'ailleurs que les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire devaient non seulement être augmentés, mais atteindre de 7 à 8 milliards de dollars. Pourtant, le manque à gagner persiste.

Dans le contexte où les transferts fédéraux ont été coupés il y a plus de dix ans, où d'importants surplus budgétaires ont permis au gouvernement fédéral de financer des programmes ciblés au lieu de contribuer au financement de base de l'enseignement postsecondaire, et où perdure un déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces, les organisations syndicales et étudiantes du réseau universitaire du Québec demandent que soit rétabli, dans l'immédiat, pour l'enseignement postsecondaire un niveau de transferts de l'ordre de 4,9 milliards de dollars; ce qui ne ferait que ramener, faut-il le rappeler, la contribution fédérale à son niveau de 1994-1995. Dans un contexte où les transferts fédéraux ont diminué de manière radicale, où le gouvernement fédéral a cumulé d'importants surplus budgétaires, où perdure un déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces, ce réinvestissement de 4,9 milliards permettrait de contrer le sous-financement chronique dont les universités et les collèges du Québec souffrent depuis des années. Toutefois, un tel réinvestissement ne pourra répondre aux nouveaux besoins apparus depuis que le fédéral a effectué de fortes compressions dans ses transferts aux provinces.

Aussi est-il clair que le recouvrement des transferts fédéraux dédiés à l'éducation postsecondaire doit assurer aux établissements universitaires et collégiaux un financement de base nécessaire à l'accomplissement de leurs missions respectives, et ce sans condition. Les organisations syndicales et étudiantes du milieu québécois de l'éducation universitaire ont pris bonne note de l'engagement du gouvernement québécois de dédier aux établissements d'enseignement supérieur tout réinvestissement du gouvernement fédéral en matière d'éducation postsecondaire. Elles demeureront néanmoins vigilantes pour que les sommes reçues servent à l'augmentation du financement de base des établissements et que cette augmentation ne soit pas versée sous forme d'enveloppes ciblées.

Pour les organisations syndicales et étudiantes du Québec, l'enseignement supérieur est un service public qui doit recevoir un financement public à la hauteur des besoins des établissements. Dans une société où l'on reconnaît l'éducation comme un facteur fondamental pour assurer la participation citoyenne, pour lutter contre les inégalités, l'exclusion sociale et culturelle et contribuer à la prospérité économique, l'enseignement supérieur joue un rôle particulier et unique. C'est pourquoi il appartient aux gouvernements, dans le respect des juridictions constitutionnelles, d'assurer le financement de l'enseignement supérieur dont les établissements doivent bénéficier pour accomplir leurs missions.

Les organisations syndicales et étudiantes du réseau universitaire du Québec persistent et signent : les partis politiques fédéraux doivent s'engager à augmenter les transferts fédéraux pour l'enseignement postsecondaire. Cependant, elles tiennent à rappeler au gouvernement québécois que le recouvrement d'une contribution fédérale ajustée n'est pas le seul garant d'un financement adéquat des universités et des cégeps du Québec. La responsabilité première du financement des universités et des cégeps incombe au gouvernement québécois qui lui aussi doit s'engager, dès le budget du printemps 2006, à réinvestir significativement dans le financement de base des établissements d'enseignement supérieur.

François Vincent
Président
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

Bernard Gaucher
Président
Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU)

Cécile Sabourin
Présidente
Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Ronald Cameron
Président
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Michel Tremblay
Président
Fédération des professionnelles (FP-CSN)

Carole Neill
Secrétaire du Conseil provincial du secteur universitaire
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

À Montréal, le jeudi 5 janvier 2006